

# Appel à projets – 2025

## Médiation scientifique

Date de clôture – **lundi 16 juin à 12h00**

**Avant de déposer un projet, merci de prendre contact avec les équipes opérationnelles du projet pour en discuter (cf page 5). Les projets seront ensuite à déposer sur :**

<https://moodleaub.univ-brest.fr/moodle/mod/page/view.php?id=142>

Dans le cadre de la labellisation *Science Avec et Pour la Société* par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du projet STREAMS, les trois établissements partenaires - Université Bretagne Sud, Université de Bretagne Occidentale, et Bretagne INP - souhaitent promouvoir et appuyer les initiatives de **médiation scientifique** et actions de **culture scientifique** portées par leurs communautés.

Cet appel à projets s'adresse à l'ensemble des membres des trois établissements, qui s'intéressent à la **diffusion des connaissances scientifiques dans un cadre non académique, à la valorisation des résultats des travaux de recherche** ou encore au renforcement du **dialogue entre science et société** : étudiants, associations étudiantes, doctorants, chercheurs, enseignants, personnels techniques et administratifs.

### Objectifs de l'appel à projets, exemples et éligibilité

Les projets soumis devront permettre de :

- **Mettre en valeur l'intérêt sociétal des sciences** : compréhension de notre environnement, évolution de nos modes de vie, développer le « vivre ensemble » ...
- **Favoriser le rapprochement entre sciences et société** : diffusion vers des publics non-spécialistes et jeunes publics, publics éloignés géographiquement ou socialement ; traitement de thématiques et problématiques en prise avec la société civile (collaborations avec des associations, des collectivités et élus, etc.) ...

Tous types d'actions pourront être soutenus :

- **Événements** : ateliers animés, webinaires, conférences grand public, interventions...
- **Médias** : vidéos, podcasts radio, publications dans un média grand public...
- **Projets Art & Science**, expositions, reportages photo...
- **Ressources pédagogiques** : jeux sérieux, site internet...
- etc.

Les projets peuvent s'inscrire dans des démarches déjà existantes ou viser la création de projets inédits.

Les projets soumis doivent répondre aux critères suivants pour être **éligibles** :

- Être porté par un membre de l'un des trois établissements partenaires
- Être réalisé sur la période 2025/2026
- Être reproductible ou diffusable sur d'autres périodes ou établissements
- Répondre aux critères d'évaluation présentés dans la grille d'évaluation

**Ne seront pas éligibles** :

- Les projets visant un public strictement scientifique et expert, de type colloque, conférence et/ou publication scientifique, etc.
- Les projets visant le financement de travaux autres que ceux de médiation scientifique.

## Soutien apporté aux projets lauréats

Les lauréats peuvent bénéficier d'un soutien financier pour la réalisation du projet.

Les dépenses éligibles peuvent être : sous-traitance, prestations, fonctionnement (achat de consommables et gratifications de stage), investissement (achat de matériels, équipements).

Ces dépenses devront avoir été **effectuées** avant le **30 juin 2026**.

Le budget prévu pour cet appel à projet 2025 est de 20 000€ L'accompagnement maximum envisagé par projet est de **2500€**.

**Une** priorité sera donnée aux projets issus d'une recherche financée par l'ANR.

Les équipes opérationnelles du projet STREAMS vous accompagneront également dans la mise en œuvre du projet en s'adaptant aux besoins : appui technique, réseau, formation, communication et valorisation du projet, préparation...

## Calendrier et modalités de dépôt

Dès que possible, le porteur de projet informe les contacts opérationnels de son établissement de son intention de déposer un projet. Les informations à envoyer par mail sont : **le nom du projet, un rapide descriptif (5 lignes).**

### 13 mai – Ouverture de l'APP

Une fois une prise de contact avec les équipes opérationnelles, les porteurs de projet complètent le **formulaire** de dépôt de projet sur :

<https://moodleaub.univ-brest.fr/moodle/mod/page/view.php?id=142>

Après le dépôt, les équipes opérationnelles STREAMS de chaque établissement prendront rendez-vous avec le porteur de projet pour discuter de la proposition et du budget demandé.

### 16 juin – 12h00 – Clôture de l'APP

### 20 & 26 juin 2025 matin – Comité de sélection

Les projets déposés sont examinés par le comité de sélection qui les classe en fonction des critères d'évaluation. Il arbitre et propose des enveloppes financières en fonction du budget global, du nombre de projets retenus et de leur pertinence.

### 30 juin 2025 – Notification des résultats

Les projets retenus seront notifiés par mail le 30 juin 2025.

Les équipes opérationnelles reprendront contacts avec les porteurs de projets non retenus pour expliquer les motivations du refus et les conseiller.

## Engagements du porteur de projet

Les porteurs des projets lauréats de l'AAP s'engagent à :

- Réaliser et fournir un bilan, à l'aide du formulaire qui leur sera envoyé ultérieurement par l'équipe organisatrice, reprenant les objectifs du projet, les conditions de mise en œuvre (en interne ou externe, les lieux, publics et fréquentations) et si une suite, un renouvellement ou un transfert est envisagé.
- Fournir l'ensemble des informations liées au projet afin que les équipes organisatrices de l'appel à projets puissent les diffuser et reproduire le projet. Si des documents ou supports sont des créations, les équipes opérationnelles STREAMS pourront mobiliser la SATT Ouest Valorisation pour déposer des droits d'auteur.
- Utiliser la charte graphique et les éléments de communication envoyés avec la notification pour communiquer sur le projet.

## Comité de sélection de l'AAP 2025 – Médiation Scientifique

**Mickaël Castro** – Vice-Président Recherche et Valorisation – Université Bretagne Sud

**Etienne Hendrickx** – Vice-Président Culture, Arts, Sciences et Société - Université de Bretagne Occidentale

**André Pérennou** – Directeur de la Recherche ENIB – Bretagne INP

**Régis Ferron** – Délégué pour l'Alliance Universitaire de Bretagne

**Gwénaél Le Maguer** – Coordinateur du projet STREAMS – Service Partenariats Innovation – Université Bretagne Sud

**Enora Leproust** – Cheffe de projet STREAMS – Direction de la communication – Université de Bretagne Occidentale

**Morgan Moy** – Chargé de mission STREAMS - Service Partenariats Innovation – Université Bretagne Sud

**Isabelle Roué** - Référente Médiation Scientifique ENIB

## Contacts des équipes opérationnelles STREAMS

### ***Pour l'Université Bretagne Sud :***

Gwénaél Le Maguer – [gwenael.le-maguer@univ-ubs.fr](mailto:gwenael.le-maguer@univ-ubs.fr)

Morgan Moy – [morgan.moy@univ-ubs.fr](mailto:morgan.moy@univ-ubs.fr)

Hervé Majastre – [herve.majastre@univ-ubs.fr](mailto:herve.majastre@univ-ubs.fr)

### ***Pour l'Université de Bretagne Occidentale***

Enora Leproust – [enora.leproust@univ-brest.fr](mailto:enora.leproust@univ-brest.fr)

### ***Pour Bretagne INP :***

André Pérennou – [andre.perennou@enib.fr](mailto:andre.perennou@enib.fr)

Isabelle Roué - [isabelle.roue@enib.fr](mailto:isabelle.roue@enib.fr)